

Écho à la 2^e Convention européenne

Pierre Perez

Deux commentaires du texte

« Note sur l'enfant * »

Le thème de la Deuxième Convention européenne de notre École m'a conduit à relire « Note sur l'enfant », écrite par Jacques Lacan en octobre 1969. Deux passages m'ont alors particulièrement intéressé : le premier affirme « l'irréductible d'une transmission », tandis que le second situe le symptôme de l'enfant « en place de répondre à ce qu'il y a de symptomatique dans la structure familiale ». Pour chacun je tâcherai de dégager une question.

L'irréductible d'une transmission

« Semble-t-il à voir dans l'échec des utopies communautaires la position de Lacan nous rappelle la dimension de ce qui suit. La fonction de résidu que soutient (et du même coup maintient) la famille conjugale dans l'évolution des sociétés, met en valeur l'irréductible d'une transmission – qui est d'un autre ordre que celle de la vie selon la satisfaction des besoins – mais qui est d'une constitution subjective, impliquant la relation à un désir qui ne soit pas anonyme ¹. »

Bien qu'en octobre 1969 il soit sans doute encore trop tôt pour le mesurer, parler d'échec des utopies communautaires n'est pas sans évoquer celui de Mai 68, échec dont on sait que Lacan l'avait très tôt prophétisé. Plus sûrement, depuis le début des années 1960, la société tout entière vit à l'heure des grandes utopies communautaires. À ce titre, la psychiatrie n'est pas en reste ; de l'antipsychiatrie à la psychothérapie institutionnelle, en passant par le développement de la psychiatrie de secteur, l'heure est aux grandes utopies communautaires contre l'asile. Lacan n'ignore rien de ce changement d'époque et choisit même d'y prendre appui pour situer la famille conjugale comme communauté de base de notre société, lui attribuant au passage une fonction de résidu. Ce faisant, il dégage la famille de

ses adhérences imaginaires et l'identifie à ce reste increvable que tous les idéaux communautaires de l'époque ne parviennent pas à liquider.

Les termes de « famille conjugale » sont présents chez Lacan dès 1938 dans son texte « Les complexes familiaux ² », selon une définition assez proche de celle de Durkheim, à qui Lacan emprunte ce terme. En effet, pour Durkheim, si la famille est une institution sociale, elle est avant tout une catégorie d'État. « Durkheim pense que si l'État doit se préoccuper de la famille, c'est avant tout parce les intérêts de cette institution sont inséparables des intérêts de la société tout entière ³. » Cette définition marque une rupture avec une conception purement naturaliste de la famille. Pour Lacan, en 1938, la famille conjugale désigne donc celle issue du mariage où se condensent à la fois la famille biologique et l'institution familiale. Sans s'émanciper réellement de son ancrage naturaliste, cette conception de la famille promeut un système de parenté reposant sur le principe d'alliance plutôt que sur celui de la reproduction. Ce système d'alliance incarné par le mariage rend possible une transmission non plus seulement biologique mais signifiante, une transmission fondée sur le primat accordé à la parole et à l'échange de paroles. En somme, avec ce terme de « famille conjugale », Lacan met l'accent sur la dimension signifiante du couple parental pour l'enfant.

Reste alors à savoir, et c'est là que je situe ma question, ce qui se transmet d'irréductible et que Lacan oppose à un désir anonyme. En 1938, dans « Les complexes familiaux », Lacan postule que ce qui se transmet via la famille, c'est la culture. La famille figure ce lieu fait de complexes, chacun ayant un rôle organisateur sur le plan psychique. Trente ans plus tard, en 1969, ce qui se transmet est désigné du terme de « constitution subjective », soit la possibilité pour un enfant de se constituer comme sujet. Mais Lacan ne s'arrête pas là et pose comme condition à cette transmission « la relation à un désir qui ne soit pas anonyme ». De ce passage, on retient souvent l'idée d'un désir particularisé, je retiendrai quant à moi l'idée d'un désir qui ne soit pas *sans nom*.

En effet, si l'enfant a à se constituer comme sujet, c'est-à-dire comme effet du signifiant, cela implique l'assomption de ce signifiant primordial que représente le Nom-du-Père. L'irréductible d'une transmission renverrait donc à la thèse lacanienne de la métaphore paternelle par laquelle le Nom-du-Père se substitue au Désir de la Mère, permettant ainsi à l'enfant l'accès à un désir qui lui soit propre. Je cite ici Lacan en 1958 concernant l'échec de la métaphore paternelle alors qu'il invitait son auditoire à ne pas tomber dans « l'ornière de l'analyse sociologique environnementale. Il ne s'agit pas

tant des rapports personnels entre le père et la mère, ni de savoir si l'un ou l'autre font le poids ou ne le font pas, que d'un moment qui doit être vécu comme tel, et qui concerne les rapports non pas simplement de la personne de la mère avec la personne du père, mais de la mère avec la parole du père – avec le père en tant que ce qu'il dit n'est pas absolument équivalent à rien. Il s'agit donc du père en tant que Nom-du-Père ⁴ ».

Pour autant, cette question du Nom et de sa transmission suffit-elle à répondre à ce qui fait l'irréductible d'une transmission entre les générations ? Sans doute pas. Le terme même d'irréductible engage quelque chose de plus réel en raison même de l'impossible qu'il signale. En effet, ce terme d'irréductible s'entend littéralement comme « ce qui est impossible à réduire ». Reste alors à savoir : ce réel, quel est-il ? Je dirais celui de l'interdit de l'inceste, en tant que, pour tout sujet, il incarne la première rencontre avec un impossible, bien avant cet autre impossible en quoi consistera plus tard le non-rapport sexuel. Je m'appuie ici sur un passage issu du dernier séminaire de Lacan *Le Moment de conclure* : « J'ai énoncé – en le mettant au présent – qu'il n'y a pas de rapport sexuel. C'est le fondement de la psychanalyse. Tout au moins me suis-je permis de le dire. Il n'y a pas de rapport sexuel, sauf pour les générations voisines, à savoir les parents d'une part, les enfants de l'autre. C'est à quoi pare... je parle au rapport sexuel... c'est à quoi pare l'interdit de l'inceste ⁵. » J'en déduis avec Lacan que l'irréductible d'une transmission concerne l'interdit de l'inceste, soit l'impossible rapport sexuel entre générations. Ce qui passe entre les générations concernerait donc au premier chef ce qui ne doit pas se passer entre générations.

Le symptôme de l'enfant peut représenter la vérité du couple familial

« Dans la conception qu'en élabore Jacques Lacan, le symptôme de l'enfant se trouve en place de répondre à ce qu'il y a de symptomatique dans la structure familiale. Le symptôme, c'est là le fait fondamental de l'expérience analytique, se définit comme représentant de la vérité. Le symptôme peut représenter la vérité du couple familial ⁶. »

Commençons par remarquer que le symptôme de l'enfant, nous dit Lacan, se trouve en place de *répondre*. Avec ce terme, Lacan met l'accent sur la dimension d'interprétation propre à cette conception du symptôme qui a marqué toute la première partie de son enseignement : le symptôme-métaphore, lieu de vérité de l'inconscient-langage. Trois ans plus tard, le 2 décembre 1971, Lacan précise : « Le symptôme est valeur de vérité, la

réci-proque n'est pas vraie, la valeur de vérité n'est pas symptôme⁷. » À suivre Lacan, ce qu'il y a de symptomatique dans la structure familiale concerne *in fine* la vérité du couple familial. Je note qu'il ne dit pas « couple conjugal », comme pour souligner que ce dont il parle se réfère au couple père/mère plutôt qu'au couple homme/femme, bien que ce dernier ne soit pas sans rapport avec le premier, j'y reviendrai.

Cette vérité du couple familial, quelle est-elle ? Y répondre suppose un détour par la reformulation lacanienne de l'Œdipe freudien. En effet, avant d'en penser l'au-delà dans la dernière partie de son enseignement, l'apport lacanien concernant l'Œdipe aura été d'en faire valoir la structure signifiante par-delà le mythe. L'Œdipe devient alors ce moment d'effectuation de la structure, temps logique plus que chronologique, où le sujet a à se positionner dans l'ordre signifiant. De ce positionnement dépendra la structure, cette insondable décision de l'être⁸, nous dit Lacan.

Dans cette perspective, l'Œdipe s'ordonne autour d'un couple signifiant : Désir de la Mère et Nom-du-Père, et de leur articulation dépendra ce que Lacan désigne du terme de « vérité du couple familial ». La mesure de cette vérité se fera à l'aune de la plus ou moins grande effectivité du Nom-du-Père au regard de la plus ou moins grande inscription du manque de la mère. Autre façon pour Lacan de dire que le Désir de la Mère ne s'oppose pas à la loi du père, au contraire il y participe, puisqu'il permet, lorsqu'il s'efface suffisamment sous le Nom-du-Père, que la castration maternelle s'inscrive au niveau de la structure et que l'Autre s'en trouve barré. Je passe sur ce qui suit et qui décline le symptôme de l'enfant selon qu'il s'articule au Nom-du-Père ou selon qu'il se trouve être directement en prise avec la subjectivité de la mère.

Pour autant, cette vérité du couple familial, qui s'articule et se déduit de la chaîne signifiante, peut-elle être abordée sans la référence à cette autre dimension de la vérité qui concerne le couple non plus familial mais conjugal, à savoir le non-rapport sexuel, qui, lui, échappe au signifiant ? Sans doute non. Pour étayer mon propos, je me réfère ici à un passage de « L'étourdit » : « La vie sans doute se reproduit. Dieu sait quoi et pourquoi. Mais la réponse ne fait question que là où il n'y a pas de rapport à supporter la reproduction de vie. Sauf à ce que l'inconscient formule : "Comment l'homme se reproduit-il ?" [...] "À reproduire la question", c'est la réponse [...] C'est à partir de là qu'il nous faut obtenir deux universels, deux *tous* suffisamment consistants pour séparer chez des parlants [...] deux moitiés qui ne s'embrouillent pas trop dans la coïtération lorsqu'ils y arrivent⁹. »

Si, comme le dit Lacan, « il n’y a pas de rapport à supporter la reproduction de vie ¹⁰ », quelles conséquences en tirer concernant cette question de ce qui passe entre les générations ? N’y a-t-il pas là, pour nous à reconnaître, un point de partage entre deux réels : le non-rapport sexuel d’une part et le vivant d’autre part, le premier redoublant le second de son impuissance à pouvoir le supporter ? À l’heure d’une remise en question radicale de l’institution familiale jugée obsolète en raison de ses adhérences naturalistes, et à l’heure d’une revendication croissante à faire famille hors des limites jusque-là imposées par la famille biologique, l’époque appelle les analystes à répondre. La question est de savoir : que répondons-nous ?

*[↑](#) Intervention à la soirée préparatoire du 15 juin 2021, organisée par les élus du pôle 6 en prévision de la Deuxième Convention européenne de l’IF-EPFCL sur le thème « Ce qui passe entre les générations ».

1. [↑](#) J. Lacan, « Note sur l’enfant », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 373.
2. [↑](#) J. Lacan, « Les complexes familiaux », dans *Autres écrits*, *op. cit.*
3. [↑](#) R. Lenoir, « La famille conjugale : une catégorie d’État selon Durkheim », *Revue internationale de philosophie*, n° 280, De Boeck Supérieur, 2017, p. 141-155.
4. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre V, Les Formations de l’inconscient*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 190-191.
5. [↑](#) J. Lacan, *Le Moment de conclure*, séminaire inédit, leçon du 11 avril 1978.
6. [↑](#) J. Lacan, « Note sur l’enfant », *art. cit.*, p. 373.
7. [↑](#) J. Lacan, *Je parle aux murs*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 48.
8. [↑](#) J. Lacan, « Propos sur la causalité psychique », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 177.
9. [↑](#) J. Lacan, « L’étourdit », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 456.
10. [↑](#) *Ibid.*